



FLASH - Note "Congés" à la ZP Tournai

Publication : lundi 27 janvier 2020 20:44

Le SNPS a été informé de la publication ce 08 janvier 2020 de la note "Congés" à la ZP Tournai.

Après avoir multiplié les contacts, nous sommes parvenus (avec l'aide d'une autre organisation), lors de la réunion du comité de concertation de base de ce 23 janvier, à faire **annuler cette note**.

Nous nous en réjouissons et saluons la position finale prise par l'autorité à ce sujet.

Nous profitons de cette newsletter pour vous expliquer la procédure en matière d'octroi des congés.

Le congé peut être refusé pour des raisons exceptionnelles de service.

Le refus est porté à la connaissance du membre du personnel dans les **14 jours** de la demande. **Si ce délai est dépassé, le congé est accordé d'office.**

Les membres du personnel peuvent introduire une procédure en appel contre la décision de refus d'un congé à :

"DSP, direction de la mobilité et de la gestion de la carrière, Avenue de la couronne 145 A à 1050 Bruxelles".

Cette commission, constituée de représentants du ministre, de la police locale, de la police fédérale et des organisations syndicales représentatives, sera saisie dans les 7 jours suivant la réception du refus et formulera un avis tant au membre du personnel qu'au chef de corps qui communiquera sa décision finale dans les 7 jours.?

Le SNPS est et reste à **vos côtés!**

David Ruiz-Lozano

Délégué Province du Hainaut

Président Provincial FF

Secrétaire Provincial

Mobile : +32476/421977

Mail : david.ruiz-lozano@snps.be



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

FLASH - Note "Congés" à la ZP Tournai

Publication : lundi 27 janvier 2020 20:44